

**Groupe d'Analyse des Pratiques :**

**GAP n°1 : Prise en soins des troubles du langage oral chez l'enfant**

**GAP n°2 : Prise en soins des dysphagies en neurogériatrie**

**GAP n°3 : Prise en soins des troubles du langage écrit chez l'enfant ou l'adulte**

**GAP n°4 : Prise en soins de la personne aphasique post-AVC**

**Approche(s) thérapeutique(s) fondée(s) sur les preuves et centrée(s) sur la personne**

➤ Présentation de l'action de formation :

Cette action s'inscrit dans une démarche d'évaluation des pratiques professionnelles. La méthode retenue est celle du **Groupe d'analyse des pratiques professionnelles (GAP)**.

D'après la HAS et le DPC, "[...] un groupe d'analyse des pratiques (GAP) est un petit groupe de professionnels qui se réunissent régulièrement pour analyser des situations cliniques rencontrées dans leur pratique.

À partir des problèmes soulevés ou de questions identifiées, les données de la littérature scientifique et professionnelle sont prises en compte. Une posture réflexive est alors adoptée, permettant d'établir une liaison entre savoirs et actions afin d'intégrer les savoirs dans la pratique professionnelle.

La « **pratique réflexive** » amène le professionnel à **réfléchir sur sa pratique de manière critique et constructive tout en créant des liens avec les connaissances** (scientifiques ou autres) pour analyser l'action pendant qu'elle se déroule ou après qu'elle s'est déroulée."

À l'issue de la formation, la/le stagiaire sera capable de :

- Identifier des situations cliniques (au sein des actes relevant de la nomenclature) complexes, insatisfaisantes ou soulevant un questionnement particulier ;
- Mobiliser l'intelligence collective au travers d'une démarche collaborative de co-construction et d'analyse critique ;
- Définir des actions d'amélioration des pratiques en mobilisant les données professionnelles (expérience clinique, textes fondateurs) et celles de la littérature scientifique ;
- Mettre en œuvre des actions d'amélioration de la pratique ;
- Évaluer l'impact de ces actions sur son intervention orthophonique.

➤ **Objectifs pédagogiques**

- Identifier des situations problématiques ;
- Exposer la synthèse d'un dossier devant un groupe de pairs ;
- Contribuer à la réalisation d'une revue de la littérature scientifique en lien avec les cas choisis ;
- Élaborer en groupe et proposer des axes d'amélioration de sa pratique professionnelle en lien avec le cas choisi. (Établir une ou des propositions concrètes pour lier les données de la littérature à ses pratiques professionnelles) ;
- Évaluer l'impact du changement proposé en rééducation sur les pratiques professionnelles et le partager avec ses pairs lors d'une séance ultérieure ;
- Renforcer sa capacité d'analyse de situations problématiques et investir la démarche EBP en inscrivant un questionnement éthique et critique du sens de nos pratiques ;
- Découvrir et analyser les éléments efficaces et reproductibles des cas proposés ;
- Inclure le patient comme acteur de sa prise en soins pour améliorer son autonomie et sa qualité de vie ;
- Participer au développement de communautés de pratiques qui permettent la mutualisation des savoirs, savoir-faire et savoir être.

➤ **Animateur-Facilitateur :**

Sara Bragard, Aurélie Griffaton, Sophie Guirlinger, Anaïs Richard

➤ **Lieu :** présentiel

GAP n°1 : Metz GAP n°2 : Metz GAP n°3 : Nancy GAP n°4 : Meuse

➤ **Tarifs :**

Libéral : 550€ (sans prise en charge DPC)

DPC : 691,60€ (indemnités à 798€)

Salarié : 691,60€

📄 **Public visé :** orthophonistes titulaires du Certificat de capacité en orthophonie ou titre admis en équivalence.

📄 **Prérequis :**

- Activité régulière depuis minimum un an.
- Expérience clinique auprès de la pathologie.
- Conduites déontologiques (anonymat des cas, information du patient, respect de la charte GAP)

**SOLformation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation**

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00024 - RCS SEDAN

29 Boulevard Chanzy – 08200 SEDAN – 03 24 27 34 14

[solf.formation@gmail.com](mailto:solf.formation@gmail.com)

<http://www.solformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88 auprès du préfet de la région Lorraine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

**📅 Dates et horaires :**

Les actions se dérouleront en quatre temps, espacés de 1 à 2 mois. Durée de 14 heures réparties comme suit :

<b>GAP n°1 : Prise en soins des troubles du langage oral chez l'enfant</b>	
TEMPS 1 :	<b>7 mai 2025</b> de 13h30 à 17h30 (4h)
TEMPS 2 :	<b>23 juin 2025</b> de 13h30 à 17h30 (4h)
TEMPS 3 :	<b>26 septembre 2025</b> de 13h30 à 17h30 (4h)
TEMPS 4 :	<b>2 décembre 2025</b> de 16h00 à 18h00 (2h)

<b>GAP n°2 : Prise en soins des dysphagies en neurogériatrie</b>	
TEMPS 1 :	<b>7 mai 2025</b> de 9h00-13h00 (4h)
TEMPS 2 :	<b>23 juin 2025</b> de 9h00-13h00 (4h)
TEMPS 3 :	<b>26 septembre 2025</b> de 9h00-13h00 (4h)
TEMPS 4 :	<b>2 décembre 2025</b> de 9h00 à 11h00 (2h)

<b>GAP n°3 : Prise en soins des troubles du langage écrit chez l'enfant ou l'adulte</b>	
TEMPS 1 :	<b>25 avril 2025</b> de 9h00-13h00 (4h)
TEMPS 2 :	<b>23 juin 2025</b> de 9h00-13h00 (4h)
TEMPS 3 :	<b>5 septembre 2025</b> de 9h00-13h00 (4h)
TEMPS 4 :	<b>24 novembre 2025</b> de 9h00 à 11h00 (2h)

<b>GAP n°4 : Prise en soins de la personne aphasique post-AVC</b>	
TEMPS 1 :	<b>29 avril 2025</b> de 9h00-13h00 (4h)
TEMPS 2 :	<b>1 juillet 2025</b> de 9h00-13h00 (4h)
TEMPS 3 :	<b>16 septembre 2025</b> de 9h00-13h00 (4h)
TEMPS 4 :	<b>25 novembre 2025</b> de 9h00 à 11h00 (2h)

📅 **Délai d'inscription :** 1 semaine avant le début de la formation, de préférence ; passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter au cas où il resterait de la place.

📅 **Nombre de participants :** 9

📅 **Moyens d'encadrement :**

Une facilitatrice sera présente pendant la durée de la formation.

📅 **Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation :**

Une liste d'émargement sera signée au début de chaque session.

📅 **Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation :** Un questionnaire de satisfaction.

**SOLformation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation**

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00024 - RCS SEDAN

29 Boulevard Chanzy – 08200 SEDAN – 03 24 27 34 14

[solf.formation@gmail.com](mailto:solf.formation@gmail.com)

<http://www.solformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88 auprès du préfet de la région Lorraine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

**Programme détaillé :**

Deux semaines avant le temps 1, chaque stagiaire fera parvenir à la formatrice une synthèse du cas clinique retenu et formulera une problématique.

**Temps 1 (durée : 4h)**

Accueil, tour de table (0h15)

Présentation du cadre du GAP, charte (0h15)

Présentation du **cas clinique n°1** : (1h00)

- Questions du groupe
- Echange des pratiques et/ou recherches scientifiques
- Elaboration d'une action d'amélioration de la pratique à mettre en œuvre et modalités de suivi
- Rédaction d'un compte-rendu résumant le cas présenté, la problématique identifiée, les réponses apportées par le groupe, les références utilisées et les actions d'amélioration des pratiques choisies (par un secrétaire désigné par le groupe)

Pause

Présentation du **cas clinique n°2** : (1h00)

- Questions du groupe
- Echange des pratiques et/ou recherches scientifiques
- Elaboration d'une action d'amélioration de la pratique à mettre en œuvre et modalités de suivi
- Rédaction d'un compte-rendu résumant le cas présenté, la problématique identifiée, les réponses apportées par le groupe, les références utilisées et les actions d'amélioration des pratiques choisies (par un secrétaire désigné par le groupe)

Présentation du **cas clinique n°3** (1h00)

- Questions du groupe
- Echange des pratiques et/ou recherches scientifiques
- Elaboration d'une action d'amélioration de la pratique à mettre en œuvre et modalités de suivi
- Rédaction d'un compte-rendu résumant le cas présenté, la problématique identifiée, les réponses apportées par le groupe, les références utilisées et les actions d'amélioration des pratiques choisies (par un secrétaire désigné par le groupe)

Conclusion de la session

*Pause de 1 à 2 mois*

**Temps 2 (durée : 4h)**

Retour des stagiaires du temps précédent : suivi de la mise en place des axes d'amélioration et, si besoin, proposition d'éventuels ajustements (0h15 X 3)

**SOLformation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation**

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00024 - RCS SEDAN

29 Boulevard Chanzy – 08200 SEDAN – 03 24 27 34 14

[solf.formation@gmail.com](mailto:solf.formation@gmail.com)

<http://www.solformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88 auprès du préfet de la région Lorraine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Présentation du **cas clinique n°4** (1h00)

- Questions du groupe
- Echange des pratiques et/ou recherches scientifiques
- Elaboration d'une action d'amélioration de la pratique à mettre en œuvre et modalités de suivi
- Rédaction d'un compte-rendu résumant le cas présenté, la problématique identifiée, les réponses apportées par le groupe, les références utilisées et les actions d'amélioration des pratiques choisies (par un secrétaire désigné par le groupe)

Pause

Présentation du **cas clinique n°5** (1h00)

- Questions du groupe
- Echange des pratiques et/ou recherches scientifiques
- Elaboration d'une action d'amélioration de la pratique à mettre en œuvre et modalités de suivi
- Rédaction d'un compte-rendu résumant le cas présenté, la problématique identifiée, les réponses apportées par le groupe, les références utilisées et les actions d'amélioration des pratiques choisies (par un secrétaire désigné par le groupe)

Présentation du **cas clinique n°6** (1h00)

- Questions du groupe
- Echange des pratiques et/ou recherches scientifiques
- Elaboration d'une action d'amélioration de la pratique à mettre en œuvre et modalités de suivi
- Rédaction d'un compte-rendu résumant le cas présenté, la problématique identifiée, les réponses apportées par le groupe, les références utilisées et les actions d'amélioration des pratiques choisies (par un secrétaire désigné par le groupe)

Conclusion de la session

*Pause de 1 à 2 mois*

**Temps 3 (durée : 4h)**

Retour des stagiaires du temps précédent : suivi de la mise en place des axes d'amélioration et, si besoin, proposition d'éventuels ajustements (0h15 X 3)

Présentation du **cas clinique n°7** (1h00)

- Questions du groupe
- Echange des pratiques et/ou recherches scientifiques
- Elaboration d'une action d'amélioration de la pratique à mettre en œuvre et modalités de suivi
- Rédaction d'un compte-rendu résumant le cas présenté, la problématique identifiée, les réponses apportées par le groupe, les références utilisées et les actions d'amélioration des pratiques choisies (par un secrétaire désigné par le groupe)

Pause

**SOLformation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation**

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00024 - RCS SEDAN

29 Boulevard Chanzy – 08200 SEDAN – 03 24 27 34 14

[solf.formation@gmail.com](mailto:solf.formation@gmail.com)

<http://www.solformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88 auprès du préfet de la région Lorraine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

### Présentation du **cas clinique n°8** (1h00)

- Questions du groupe
- Echange des pratiques et/ou recherches scientifiques
- Elaboration d'une action d'amélioration de la pratique à mettre en œuvre et modalités de suivi
- Rédaction d'un compte-rendu résumant le cas présenté, la problématique identifiée, les réponses apportées par le groupe, les références utilisées et les actions d'amélioration des pratiques choisies (par un secrétaire désigné par le groupe)

### Présentation du **cas clinique n°9**(1h00)

- Questions du groupe
- Echange des pratiques et/ou recherches scientifiques
- Elaboration d'une action d'amélioration de la pratique à mettre en œuvre et modalités de suivi
- Rédaction d'un compte-rendu résumant le cas présenté, la problématique identifiée, les réponses apportées par le groupe, les références utilisées et les actions d'amélioration des pratiques choisies (par un secrétaire désigné par le groupe)

Conclusion de la session

*Pause de 1 à 2 mois*

### **Temps 4 (durée : 2)**

Retour des stagiaires du temps précédent : suivi de la mise en place des axes d'amélioration et, si besoin, proposition d'éventuels ajustements (0h15 X 3)

Évaluation de l'impact des actions d'amélioration dans la pratique, à plus long terme (généralisation, quels sont les leviers/freins, dynamisation de l'ensemble de la pratique ,....?), (0h15)

Évaluation de l'impact du GAP (0h15)

Reprise et mise à jour d'une bibliographie commune, d'articles et ouvrages récents concernant les problématiques abordées (0h30)

Rédaction d'un compte-rendu (0h15)

#### **📌 INFORMATIONS PRATIQUES**

Accueil 30 minutes avant le début de la formation et remise de documents.

#### **📌 INSCRIPTION**

Programme valorisable au titre du DPC sous réserve de publication.

**Tous les professionnels doivent être inscrits auprès de SOLFormation.**

**SOLFormation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation**

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00024 - RCS SEDAN

29 Boulevard Chanzy – 08200 SEDAN – 03 24 27 34 14

[solf.formation@gmail.com](mailto:solf.formation@gmail.com)

<http://www.solformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88 auprès du préfet de la région Lorraine.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Professionnels salariés :

Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC.

Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC.

Le professionnel salarié peut se préinscrire auprès de SOLFormation, cette inscription devra être confirmée par son employeur. L'employeur inscrit le professionnel salarié à la formation et règle à SOLFormation le coût de la formation.

Une convention sera adressée à l'employeur qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation.

Professionnels libéraux :

Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC.

Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC.

Tout professionnel libéral s'inscrit à la formation auprès de SOLFormation et règle à cet organisme le coût de la formation. Une convention sera adressée au professionnel, qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation, à l'adresse indiquée sur le courriel de préinscription.

ATTENTION, le professionnel libéral qui souhaite valider son DPC au titre de cette formation **doit également s'inscrire** sur le site [www.monodpc.fr](http://www.monodpc.fr) , 1 mois avant la formation. Veuillez à toujours vérifier vos coordonnées (NOMS, numéro ADELI, adresse courriel...).

-----